Publié le 3 avril 2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_29-DE

Séance ordinaire du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Christophe CHARLES, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW
Absents ayant donné procuration : Franck VALEMBOIS à Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Chantal WAGON à Abdelmalik SINI, Brahim NOUI à Georges LEMAITRE, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE
Absents : Séverine LASNEAU, Laurent JOVENET

Monsieur Djamel BOUTECHICHE a été désigné secrétaire de séance

29 - PROGRAMMATION PRE 2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la programmation des actions PRE 2025, il a été proposé de reconduire 4 actions comme en 2024.

Les actions reconduites à l'identique sont les suivantes :

Actions	Nature et objet des dépenses	Nombre de personnes concernées
Pass'parents	Prises en charge : Ergothérapie Sophrologie Psychologie Matériels spécifiques	15
Guidance Parentale	Accompagnements des familles dans les domaines suivants : - Soutien à la parentalité : renforcement dans le rôle parental - Educatif : modifier les comportements des enfants - Santé : suivi dans les démarches de soins, suivi psychologique Partenariat : lien entre professionnels médicaux et les familles	
Ateliers spécifiques « Le PRE sort le grand jeu »	- N'JOY : animations pédagogiques avec thème - Visites extérieurs (planétarium Orion, sorties culturelles, cinéma...) - Spectacle de noël 2025	40

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_29-DE

Soutien scolaire	Salaires des professeurs	40

Budget prévisionnel 2025 : Validé lors du comité de pilotage par Douaisis Agglo

ACTIONS PRE 2025	PORTEUR	MONTANT TOTAL	PART ETAT	PART VILLE	%	Autres charges indirectes
COORDINATEUR	VILLE	28 675 €	17 339 €	9 336 €	32,56 %	2 000 €
REFERENTE FAMILLES	CCAS	41 505 €	25 805 €	13 897 €	33,48 %	1 800 €
SOUS-TOTAL INGENIERIE		70 180 €	43 144 €	23 233 €	33,10 %	3 800 €
SOUTIEN A LA SCOLARITE						
SOUTIEN SCOLAIRE STEP	VILLE	29 100 €	18 200 €	9 800 €	33,68 %	1 100 €
SOUS-TOTAL 1		**29 100 €**	**18 200 €**	**9 800 €**	**33,68 %**	**1 100 €**
SOUTIEN A LA PARENTALITE						
GUIDANCE PARENTALE	CCAS	20 085 €	12 675 €	6 825 €	33,98 %	585 €
PASS'PARENT	CCAS	2 200 €	1 430 €	570 €	25,91 %	200 €
SOUS-TOTAL 2		**22 285 €**	**14 105 €**	**7 395 €**	**33,18 %**	**785 €**
SOUTIEN A L'EPANOUISSEMENT						
LE PRE SORT LE GRAND JEU !	CCAS	17 110 €	8 412 €	4 881 €	28,53 %	3 817 €
SOUS-TOTAL 3		**17 110 €**	**8 412 €**	**4 881 €**	28,53 %	**3 817 €**
SOUS-TOTAL ACTIONS		68 495 €	40 717 €	22 076 €	32,22 %	5 702 €
TOTAL GENERAL		138 672 €	83 861 €	45 309 €		9 502 €

Pour information, le budget a été revu à la baisse en fonction des remarques de l'Etat. (Certains achats ne seront plus pris en compte (vêtements seconds mains, tenues et matériels de sports et la Culture…))

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_29-DE

Sur ces bases, et après avis favorable de la commission PRE du jeudi 16 janvier 2025 et du Bureau Municipal du lundi 10 mars 2025, il est demandé au Conseil municipal de se positionner sur :

- *La reconduction des actions pour l'année 2025 telles que susmentionnées.*

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve la reconduction des actions pour l'année 2025 telles que susmentionnées.

Le Secrétaire de Séance

Djamel BOUTECHICHE

MAIRIE D'AUBY 59950

Pour copie conforme,
Le Maire

Christophe CHARLES

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_29-DE